

Complémentaire santé et prévoyance des salariés : apportez les bons conseils aux dirigeants

1. Comprendre le niveau de protection procuré par les régimes obligatoires de prévoyance des salariés

- Comment s'organise la Sécurité sociale
 - Les fondements
 - Organisation actuelle
- Les dernières évolutions des garanties prévoyance de la Sécurité sociale
 - Assurance maladie : remboursement des frais de santé
- Les garanties de prévoyance lourde
 - Les indemnités journalières
 - L'invalidité
 - Les accidents du travail
 - Le décès

2. Sécuriser les régimes prévoyance et santé complémentaires

- Les obligations de l'employeur à l'égard de ses salariés
 - Les sources externes à l'entreprise (loi de mensualisation, prévoyance des cadres, conventions collectives)
 - La mise en place des garanties de prévoyance collective dans l'entreprise (formalisme, catégories objectives, dispenses)
 - La généralisation de la complémentaire santé (panier minimum, financement par l'employeur)
 - Les contrats de santé responsables (mise en conformité, nouveaux critères)
 - Les obligations de l'employeur à l'égard de ses anciens salariés
 - Portabilité
 - Loi Evin
- Check-list des points à contrôler

OBJECTIFS

Sécuriser les contrats existants pour les mettre en conformité avec les nouvelles règles.
Maîtriser les critères permettant de faire le meilleur choix.

PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la prévoyance ou connaissance des fondamentaux de la prévoyance.

DURÉE

7 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.
Pédagogie expositive
Exercices / études de cas

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.
Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr
Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

FORMATION INTRA :
Délai de mise en place sous 30 jours
Tarifs disponibles sur le site Internet www.factorielles.com
FORMATION INTER-ENTREPRISES :
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet www.factorielles.com